

son domestique, avec l'assistance des frères de Roffec II : Antoine de Balzac, évêque de Valence et de Die et prieur d'Ambierle; Pierre de Balzac, abbé de Vezelay; Louis, commandeur de Merroles de l'ordre de Saint-Antoine, et Robert, chevalier, seigneur d'Entragues, sénéchal d'Agénois. La même année, Roffec de Balzac achetait d'Urbain Terrail, fils d'Yves Terrail et de Françoise Jossard la part de la terre de Châtillon que possédait le vendeur du chef de sa mère, au prix de 800 écus d'or qui lui furent payés, en onze tasses d'argent pesant 45 marcs et 500 écus d'or, par noble Humbert de Varey, élu du roi et trésorier de Lyon, seigneur de Belmont, le 8 octobre 1474. C'est ainsi que la seigneurie de Châtillon, qui avait été divisée pendant plus de deux siècles, fut enfin réunie dans les mains d'un seul seigneur (1).

Quelques années plus tard, nous voyons Roffec III donner quittance à Jean le Gendre de 30 livres pour un quartier de ses gages, en qualité de capitaine de 30 lances (23 août 1489). C'est là le dernier souvenir que nous ayons de ce seigneur. Il mourut la même année sans postérité, et Châtillon, avec la plupart de ses autres terres, passa à son frère puîné, Geoffroy, seigneur de Montmorillon et de Saint-Clément en Bourbonnais.

Elevé à la Cour, comme page du roi Charles VIII, Geoffroy eut, comme son père et son aïeul, une large part dans les faveurs royales. Il remplit aussi à la cour les fonctions de conseiller et chambellan du roi. En 1484, Charles VIII avait créé en sa faveur une foire au bourg de Saint-Clément. Quatre ans plus tard, il reçut du même prince tous les biens confisqués sur Jean Boudet (1458).

Geoffroy épousa Claude Le Viste, fille aînée de Jean Le Viste, seigneur d'Arcy, premier président à la Cour des Aides, et de Geneviève de Nanterre. Cette alliance avec une famille lyonnaise, célèbre dans nos annales consulaires,

(1) Mazures de l'Isle Barbe, p. 190, 595 et 598.